

divers groupes de revendicateurs venant du Yukon et des T.N.O., les règlements des revendications globales;

— la participation croissante des populations locales et des autres groupes aux procédures de prise des décisions en matière d'exploitation des principales ressources, confirmée depuis 1974 par la désignation et les travaux de la Commission d'enquête Berger;

— l'insistance mise depuis 1975 à l'égard de la politique adoptée envers les Indiens/Inuit, en vue de la promotion et de la protection de la personnalité ethnique des peuples autochtones au sein de la société canadienne et l'établissement de meilleures relations avec eux en les faisant collaborer à l'élaboration des politiques et programmes qui les intéressent...

Sauvegarde des droits des autochtones

Le gouvernement a appris par diverses sources que les groupes d'Indiens, d'Inuit et de Métis des T.N.O. veulent obtenir certaines assurances politiques et légales garantissant la sauvegarde de leurs droits et de leurs intérêts, quels que soient les changements susceptibles d'intervenir par la suite dans la composition de la population, dans le domaine des responsabilités, des pouvoirs et du rôle de l'administration territoriale, ainsi que dans le caractè-

re et le fonctionnement de l'économie des Territoires.

Leurs langues, leur vie culturelle en général, leurs terres, les traditions que représentent pour eux la chasse, la pêche et le piégeage, ainsi que leur contribution à l'activité des organismes paragouvernementaux s'intéressant à des questions aussi importantes que l'éducation, la gestion de la faune, l'utilisation, la conservation et la protection environnementale des terres de surface sont des choses auxquelles tiennent particulièrement les populations autochtones.

Il n'est pas facile de trouver réponse à cette question extrêmement vaste de la sauvegarde des droits et des intérêts des minorités de diverses régions des T.N.O., mais elle exige qu'on lui accorde toute l'importance qu'elle mérite au cours de négociations de revendications et de toute consultation politique sur l'évolution constitutionnelle. En raison de la nature complexe de la répartition démographique actuelle et d'une évolution éventuelle importante de la composition de la population des Territoires, il paraît souhaitable que toute mesure législative proposée en vue d'établir des droits et des garanties politiques favorise un sain équilibre entre les droits de la minorité et ceux de la majorité...

Au cœur des cristaux

Il faut s'y prendre de bonne heure pour déterminer la structure cristalline et moléculaire d'un nouveau composé. Cristallographe et professeur de physique à l'Université du Québec à Montréal, M. Pierre Richard estime que pour préciser la position des atomes les uns par rapport aux autres à l'intérieur d'un composé, il faut compter au moins deux mois, mais la plupart du temps bien davantage. En Angleterre, une femme a consacré 20 ans de sa vie pour trouver la composition de la vitamine D. Quant à lui, il amorce sa onzième année de recherche.

“La cristallographie est une science hybride, déclare Pierre Richard; elle s'applique à plusieurs disciplines fondamentales: physique, chimie, biologie, pharmacologie, métallurgie... Elle permet de mieux comprendre et d'expliquer les propriétés naturelles de certains composés, telles les propriétés électriques, chimiques ou biologiques; on peut parfois, dans un deuxième temps, synthétiser de nouveaux composés ayant des propriétés plus intéressantes, en substituant un atome ou une partie de molécule à une autre.”

Cette technique est utilisée en pharmacologie, par exemple, pour expliquer le “comportement” d'un médicament dans un organisme, et en trouver de nouveaux. En métallurgie, cette science cherche à déterminer des composés dont les propriétés sont supérieures. Ainsi, en mettant du carbone dans le fer, on produit un acier beaucoup plus résistant. En physique, la connaissance précise des positions atomiques permet de prévoir les propriétés magnétiques, optiques ou de conductivité électrique d'un matériau.

Pour ce faire, Pierre Richard a reçu 18 000\$ du Centre national de recherches, répartis sur trois ans. Le Fonds institutionnel de recherche lui a en outre alloué un montant de 4000\$ pour l'achat d'un microscope. Il travaille plus précisément sur une série de composés baptisés MT-TCNQ; ces cristaux ne mesurent pas plus de 0,1 ou 0,2 millimètre, et offrent d'intéressantes propriétés de conductivité électrique. Le travail se fait en collaboration avec une équipe de chercheurs de l'Université de Sherbrooke.

“Parmi les composés dont on détermine la structure cristalline, un faible pourcentage seulement se prête à l'exploitation industrielle”, poursuit Pierre Richard. C'est le cas de la série TCNQ.



Office national du film

Par l'art un peuple affirme sa personnalité. Ici, l'artiste Kenjoak travaille à l'un de ses dessins. (Cap Dorset, T.N.O.)